



COMPARATIF CARTES BANCAIRES

		Nos complémentaires CB		Nos multirisques		CB classiques		CB haut de gamme		CB de luxe
		BRONZE +	CHROME CB aucune franchise	GOLD	PLATINIUM aucune franchise	MasterCard	Visa	Gold MC	Visa 1 ^{er}	Visa Infinite
ANNULATION										
Plafond maximum de remboursement		7 000 € / pers.	16 000 € / pers.	7 000 € / pers.	16 000 € / pers.	✗		5 000 € / pers. / an		10 000 € / pers. / an
Motifs médicaux	Accident, décès, maladie de l'assuré ou d'un membre de sa famille.	✓ (sauf rechute)	✓	✓	✓			✓ (sauf rechute pour Visa 1 ^{er})		✓
	Accident, décès, maladie grave du remplaçant professionnel de l'assuré.							✓		✓
	Accident, décès, maladie grave de la personne chargée de la garde des enfants.							✗		✗
	Décès ou hospitalisation supérieure à 2 jours de l'animal de compagnie.							✗		✗
	Complications de grossesse et leurs suites.							✓		✓
	Contre-indication ou suites de vaccination de l'assuré.							✗		✗
	Convocation pour une greffe d'organe.							✗		✗
Motifs personnels	Dommages graves et/ou vol dans les locaux privés.							✓		✓
	Séparation du couple marié, pacsé ou vivant en concubinage notoire.							✗		✗
	Redressement fiscal de l'assuré.	✓	✓	✓	✓	✗		✗		✗
	Dommages au véhicule de l'assuré 48h avant le départ.							✗		✗
Motifs professionnels	Vol des papiers 5 jours avant le départ.							✗		✗
	Dommages graves et/ou vol dans les locaux professionnels.							✓		✓
	Convocation devant un tribunal en tant que témoin, juré d'Assises, ou procédure d'adoption d'un enfant.							✗		✗
	Mutation, obtention d'un emploi ou d'un stage, licenciement économique.							✓		✓
	Convocation à un examen de rattrapage.							✗		✗
Suppression ou modification des congés payés.								✓		✓
Tous motifs, imprévus et indépendants de la volonté de l'assuré.								✗		✗
Faillite de la compagnie aérienne ou grève de son personnel.		✗	✗	✓	✓			✗		✗
Attentat ou catastrophe naturelle sur le lieu du séjour 15 jours avant le départ.		✗	✗	✓	✓			✗		✗
DEPART MANQUE		✓	✓	✓	✓	✗		✗		✗
RETARD D'AVION OU DE TRAIN		✓	✗	1 000 € / evnt	1 500 € / evnt	✗		450 € / evnt	400 € / evnt	840 € / evnt
DEPART OU RETOUR IMPOSSIBLE		✗	✓	✓	✓	✗		✗		✗
BAGAGES (perte pendant le transport, vol, détérioration)		1 500 € / pers.	Cplmt de 2 000 € / pers.	2 500 € / pers.	3 500 € / pers.	✗		Valable qu'en transport : 850 € / bag. 800 € / bag.		Valable qu'en transport : 1 800 € / bag.
ASSISTANCE - RAPATRIEMENT										
Rapatriement médical			✓*	✓	✓	✓		✓		✓
Frais médicaux à l'étranger			✓**	150 000 €	1 000 000 €	11 000 €		155 000 €		156 000 €
Venue d'un proche en cas d'hospitalisation		✗	✗	Hospitalisation > 7 jours : billet A/R + 100 € / nuit	Hospitalisation > 7 jours : billet A/R + 300 € / nuit	Hospitalisation > 10 jours : billet A/R + 65 € / nuit		Hospitalisation > 10 jours : billet A/R + 125 € / nuit		Hospitalisation > 7 jours : billet A/R + 125 € / nuit
Frais de recherche et frais de secours			Cplmt 10 000 € / evnt (hors montagne)	10 000 € / evnt	15 000 € / evnt	5 000 € / evnt (en montagne)	✗	5 000 € / evnt (en montagne)	✗	✗
Avance de fond en cas de perte ou vol des moyens de paiement			✗	2 000 €	5 000 €	✗	✗	✗	2 000 €	3 000 €
INTERRUPTION DE SEJOUR		7 000 € / pers.	Cplmt 8 000 €	7 000 € / pers.	16 000 € / pers.	✗		5 000 € / pers. / an		10 000 € / pers. / an
RESPONSABILITÉ CIVILE (/evnt)		4 600 000 €	Cplmt 4 600 000 €	4 600 000 €	4 600 000 €	✗		2 000 000 €	1 525 000 €	4 600 000 €
GARANTIE PRIX		✗	✗	✗	✓	✗		✗		✗
Définition "assuré"		Toutes personnes inscrites sur le contrat, qu'il y ait un lien de parenté entre elles ou non.				Uniquement la famille (ascendants/descendants fiscalement à charge de l'assuré).				Famille et accompagnants
		+ L'ensemble des garanties sont valables quel que soit le moyen de paiement (sauf pour CHROME CB qui complète les cartes haut de gamme).				⚠ Les garanties "Assurance" ne sont valables que si le voyage a été réglé avec la carte bancaire.				

LES ATOUTS DE NOS ASSURANCES VOYAGES FACE AUX ASSURANCES DES CARTES BANCAIRES

L'ASSURANCE VOYAGE : FAITES-EN UNE VALEUR AJOUTÉE !

- En qualité d'agence de voyage, vous avez avant tout l'**obligation légale de conseil et de présentation d'une assurance voyage** auprès de vos clients (induite par la loi 92-645 du 13 juillet 1992).
- L'assurance voyage c'est également un **service à part entière**. Faites-en un atout supplémentaire à votre offre et différenciez-vous en proposant à votre client le produit le plus adapté !
- L'assurance voyage est **doublement bénéfique** : vos clients sont protégés et rassurés et la gestion des sinistres est simplifiée pour vous. De quoi optimiser la satisfaction client !

LES AVANTAGES DE NOS ASSURANCES : CAS CONCRETS



Votre client dispose d'une carte bancaire et ne souhaite pas d'assurance car il pense être suffisamment couvert ?

Présentez-lui nos complémentaires CB :

■ **BRONZE +** s'il possède une carte classique. Rappelez-lui qu'avec sa carte, il n'est couvert que pour l'assistance ! Avec BRONZE +, il profitera également de garanties d'assurance.

■ **CHROME CB** s'il possède une carte haut de gamme. Cette assurance comprend des garanties supplémentaires et intervient en complément de l'assureur de la CB sur les garanties communes.



Qu'est-ce que le motif annulation "toutes causes" ?

Véritable atout de nos assurances, le motif "toutes causes" permet à vos clients d'annuler pour **n'importe quelle raison** en plus des motifs habituels.

Un RDV chez le notaire ? Une suppression de congés pour un professionnel libéral ou un représentant d'entreprise ? Vol des papiers ?

Tout motif sera valable tant qu'il est **imprévisible** et **justifiable**.



Grève de la compagnie aérienne, votre client doit annuler son séjour ?

Pas de souci, avec **GOLD** et **PLATINIUM**, votre client est **couvert**, ce qui n'est pas le cas avec les cartes bancaires.



Les amis avec qui votre client voyage annulent leur séjour ?

Nous remboursons leurs frais d'annulation ! Amis, famille : **qu'il y ait un lien de parenté ou non**, nos contrats assurent tout le monde.



Votre client doit faire face à une catastrophe naturelle qui s'est produite sur le lieu de son séjour ?

■ **avant le départ** : il peut annuler son séjour s'il est couvert par GOLD ou PLATINIUM.

■ **pendant le séjour** : votre client ne peut pas prendre son vol retour car l'aéroport est fermé : ses frais de prolongation de séjour sont remboursés. Ses garanties assistance/rapatriement, bagages et responsabilité civile sont prolongées.

Exemple de **retour impossible** : l'éruption du volcan islandais Eyjafjöll en 2010, ayant entraîné la fermeture de nombreux aéroports européens.



Des dépenses médicales à l'étranger trop onéreuses ?

14 000 € pour une épaule fracturée en Russie, 12 369 € pour une cheville cassée et un rapatriement depuis le Portugal : ce sont des cas réels traités par notre service Assistance !

Face à ce constat, votre conseil :

■ à un client disposant d'une CB haut de gamme : proposez-lui le produit PLATINIUM qui prend en charge jusqu'à **1 000 000 € de frais médicaux sans franchise**, contre 155 000 € pour la carte bancaire.

■ à un client disposant d'une CB classique : proposez-lui, au choix, GOLD ou PLATINIUM, dans les deux cas le plafond sera largement supérieur aux 11 000 € couverts par sa carte bancaire.

Nos adresses web :

- mapfre-assistance.fr
- facebook.com/mapfre

Contact commercial :

- 04 37 28 83 49
- commercial-fr@mapfre.com



Prix ITIJ 2013
Meilleure compagnie
d'assurance voyage